

IME

# RENÉ BONNEFOND

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT DE LA  
HAUTE-VIENNE

À DESTINATION DES JEUNES EN SITUATION  
DE HANDICAP ET LEURS PROCHES AIDANTS



**SOLIDARITÉ** / **ÉGALITÉ** / **CITOYENNETÉ** / **LAÏCITÉ**



# DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

## ET DE RÉPIT



DE QUOI  
PARLE-T-ON ?

Notre dispositif d'accueil de répit **s'adresse aux aidants** s'occupant d'une personne en situation de handicap de 6 à 25 ans, de type déficience intellectuelle et/ou autisme.

QUELS  
OBJECTIFS ?



- Fournir des services et un accompagnement spécifique en fonction des besoins de la personne aidée et des aidants.
- Prévenir les risques d'épuisement.



| Le dispositif propose :

## UN ACCUEIL DE JOUR



### DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'accueil de jour (A) est une **modalité d'accueil non permanent et sans hébergement**, pour des personnes en situation de handicap de type déficience intellectuelle et ou autisme.

En fonction de la situation, la personne pourra être accueillie pour une ou plusieurs journées par semaine, voire demi-journée, entre 9h et 17h, au sein de l'IME RENÉ BONNEFOND.

Cet accueil de jour sur site sera à durée déterminée.



### QUELS OBJECTIFS ?

- ➔ **Soutenir le projet de vie** de la personne aidée et assurer une continuité dans leur parcours.
- ➔ **Éviter l'isolement**, entretenir et préserver les capacités de la personne aidée.
- ➔ **Proposer du temps de répit** pour le proche aidant.

# SOUTIEN PARENTAL



## DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le **dispositif** agit en faveur du **répit parental**. Il s'agit de faire intervenir des professionnels au domicile des familles pour accompagner l'enfant, afin de permettre aux parents de s'absenter ou de les aider par le biais de guidance parentale.



## QUELS OBJECTIFS ?

- ➔ **Accompagner les parents dans les démarches** médicales, administratives ou visant à l'inclusion de leur enfant (entrée à l'école, recherche de structures d'accueil...).
- ➔ **Permettre aux parents de faire face à l'épuisement en** leur libérant du temps de répit pour des activités personnelles ou professionnelles.

# DES LIEUX ET RÉSEAUX DE PARTAGE ET D'EXPRESSION



## DE QUOI PARLE-T-ON ?

Des groupes de paroles **destinés aux proches aidants** sont des lieux d'échange, de soutien et d'information. Ils seront proposés par le service et/ ou en lien avec des partenaires.



## QUELS OBJECTIFS ?

- **Échanger autour du vécu de l'aidant** afin de répondre aux besoins de soutien, de partage et d'informations.
- **Rencontrer des personnes** avec une expérience similaire et nouer des relations amicales.
- **Améliorer la relation aidant-aidé** en permettant à l'aidant de mieux vivre sa situation.

# SENSIBILISATION ET FORMATION



## QUELS SERVICES ET MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ?

**Les aidants se retrouvent souvent seuls à s'occuper de leurs proches** et doivent réaliser un certain nombre de tâches qui nécessitent des savoirs-être et savoirs-faire particuliers (connaissances du secteur médicosocial et des solutions de répit, apprentissage de certains gestes, de ses propres limites, gestion de ses émotions...). Pour les aider, seront proposés **des ateliers de sensibilisation et de formation ou en lien avec des partenaires.**



## QUELS OBJECTIFS ?

- ➔ **Se reconnaître** en tant qu'aidant.
- ➔ **Être en capacité d'évaluer** ses propres besoins et attentes.
- ➔ **Prendre soin de sa santé** (physique et psychologique) et apprendre à déléguer.
- ➔ **Connaître l'environnement médico-social** et les solutions de répit.
- ➔ **Comprendre la maladie de son proche**, ses conséquences et se former à certains gestes techniques.
- ➔ **Analyser et lever les schémas** de culpabilité.

# SÉJOURS VACANCES RÉPIT



## DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les séjours de vacances sont **des séjours pour lesquels nous pouvons vous aider à effectuer les démarches auprès des différents organismes. Ils se déroulent dans un lieu dédié avec une organisation d'activités adaptées.** Ces séjours peuvent être organisés par une variété d'acteurs (associatifs, privés, plateformes d'accompagnement et de répit, établissements et services médico-sociaux...) et selon des modalités variées.

**Pour les personnes en situation de handicap, il existe :**

- Des vacances adaptées organisées (VAO) ou de droit commun destinées aux aidés (par exemple, via les organismes : Apajh87, Villages Vacances, APF France handicap, Vacances Adaptées...)
- Des séjours organisés par des mutuelles ou via des accords-cadres avec certaines mutuelles.



## QUELS OBJECTIFS ?

- ➔ Proposer un temps de loisir aux aidés et/ou de répit aux proches aidants.
- ➔ Permettre de souffler dans un autre lieu que leur lieu de vie habituel.



## COMMENT ACCÉDER À CE DISPOSITIF ?

- ➔ Une orientation de la CDAPH est nécessaire.
- ➔ Un dossier d'accueil de répit à remplir (disponible à la MDPH et à l'IME).

### Pour cela contacter :

La Maison Départementale pour les Personnes Handicapées  
l'IME RENE BONNEFOND des PEP87 à EYJEAUX au 05 55 09 70 30





## NOUS CONTACTER



### IME « RENÉ BONNEFOND »

111 Les Hauts de Gris  
87 220 Eyjeaux



### CONTACT

Téléphone :

**05 55 09 70 30**

Email :

**[contact.imerenebonnefond@lespep87.fr](mailto:contact.imerenebonnefond@lespep87.fr)**

## OÙ NOUS TROUVER

